



---

*Communiqué de presse – 10 septembre 2021*

## **BILAN DE LA SESSION DE SEPTEMBRE**

**La session de septembre du Grand Conseil valaisan se termine aujourd’hui. Malgré l’échec des amendements proposés lors du traitement de la loi sur la profession d’avocat, qui auraient notamment permis de soulager financièrement les stagiaires, le PSVR se réjouit de plusieurs succès obtenus en matière d’interventions parlementaires.**

Lors du traitement de la modification de la loi sur la profession d’avocat pratiquant la représentation en justice, les amendements déposés par le Groupe PS & Gauche citoyenne pour améliorer les conditions financières des stagiaires ont malheureusement été refusés. « Le Grand Conseil avait l’occasion d’améliorer très concrètement la situation des stagiaires et ne l’a pas saisie », commente Aude Rapin, députée-suppléante.

Dans la foulée du rapport annuel 2020 de la Commission interparlementaire « détention pénale », une urgence concernant les récents suicides en prison a également été refusée. « Les prisons valaisannes ne respectent pas les recommandations de la convention nationale de la prévention de la torture, et il serait grand temps d’agir pour changer cette situation », déclare la cheffe du Groupe PS & Gauche citoyenne Sarah Constantin. Une urgence relative au développement des groupes d’extrême-droite en Valais, déposée suite aux récents articles parus dans la presse à ce sujet, a aussi été refusée. « Nous ne pouvons pas comprendre l’inaction du monde politique à ce sujet : ces groupes ont suffisamment démontré leur violence et leur dangerosité à travers notre pays. Fermer les yeux sur cette problématique revient à accepter le développement de ces groupes en Valais », commente Anne-Laure Secco, vice-cheffe du Groupe PS & Gauche citoyenne.

Le PSVR se réjouit de la réponse apportée à l’interpellation relative au règlement d’habillement du CO de Gampel. « Selon le Conseil d’État, le service rencontrera prochainement les directions solaires pour entamer un dialogue et fixer un cadre cantonal pour de telles réglementations. Des règlements sexistes n’ont plus leur place dans les écoles aujourd’hui ! c’est une belle victoire », se réjouit Sarah Constantin. D’autres succès sont également à signaler :

- Acceptation d’un [postulat sur la possible dégradation de la santé psychique et/ou physique de la population valaisanne](#), demandant la réalisation d’un état des lieux de la situation valaisanne ainsi que de potentielles mesures pour répondre aux besoins de la population ;
- L’acceptation d’un [postulat urgent pour la mise en vigueur de la loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés](#).

## Contacts :

- **Sarah Constantin** 079 483 97 72  
cheffe du Groupe PS & Gauche citoyenne
- **Anne-Laure Secco** 079 664 53 93  
vice-cheffe du Groupe PS & Gauche citoyenne
- **Aude Rapin** 079 683 70 35  
députée-suppléante
- **Clément Borgeaud** 079 937 51 34  
président du PSVR